

Identification de l'établissement

Identifiant de l'établissement

SSP0005102

Nom usuel

Ancienne station service TOTAL

Commune(s)

76296 GAINNEVILLE

Plan de situation



Nombre d'information de l'administration

1

Historique des informations de l'administration

Identifiant	Date de début	Date de fin	Date de dernière mise à jour
SSP000510201			31/01/2025

Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) (1/1)

Identifiant de l'information de l'administration

SSP000510201

Date de dernière mise à jour

31/01/2025

Statut de l'instruction

Clôturée

Nom Usuel

Ancienne station service TOTAL

Autre(s) identifiant(s)

76.0162 (BASOL)

Environnement

Non renseignée

Description

Le site de l'ancienne station service TOTAL de Gainneville d'une superficie de 4774 m² est implanté en zone urbaine. Elle a accueillie des activité de vente de carburant au détail et un dépôt de déchets.

En novembre 2001, l'inspection a constaté un stockage sur sol naturel de véhicules et pièces détachées de véhicules à l'arrière de la station service. La surface de dépôt de ferrailles occupait une surface supérieure à 50 m².

Polluant(s) identifié(s)

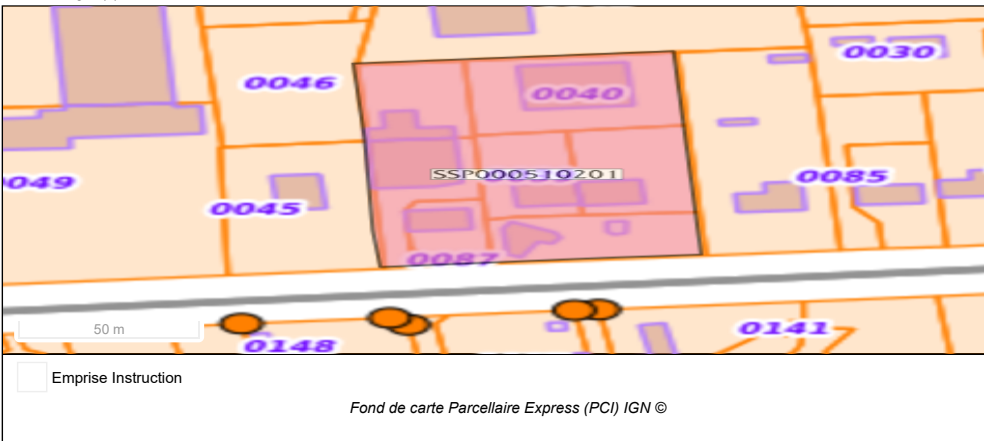
Non renseigné(s)

Action(s) instruite(s)

Non renseignée(s)

Carte(s) et plan(s)

Non renseigné(s)



Parcelle(s) concernée(s)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
GAINNEVILLE		AB	40	
GAINNEVILLE		AB	38	
GAINNEVILLE		AB	39	
GAINNEVILLE		AB	44	
GAINNEVILLE		AB	42	
GAINNEVILLE		AB	43	
GAINNEVILLE		AB	37	

Obligation(s) réglementaire(s) liée(s) aux parcelles - SIS/SUP (1/1)

Identifiant de l'obligation réglementaire liée à la parcelle

SSP00051020101

Identifiant de l'information de l'administration liée à l'obligation réglementaire

SSP000510201

Ancien identifiant SIS

76SIS07637

Type d'obligation réglementaire

Code INSEE

Date de dernière mise à jour

Date de l'Arrêté Préfectoral

Nom(s) Usuel(s)

Description

Secteur d'Information sur les Sols (SIS)	Servitude d'Utilité Publique (SUP)
X	

Non renseigné

31/01/2025

13/06/2022

Ancienne station service TOTAL

Le site de l'ancienne station service TOTAL de Gainneville d'une superficie de 4774 m² est implanté en zone urbaine. Ce type d'activité génère des pollutions résiduelles en hydrocarbures dans les sols.

En cas de changement d'usage, il convient de s'assurer de la compatibilité des milieux avec un nouvel usage projeté.

POUR RAPPEL :

L'article L. 125-7 du code de l'environnement prévoit que lorsqu'un terrain situé en secteur d'information sur les sols fait l'objet d'un contrat de vente ou de location, le vendeur ou le bailleur du terrain est tenu d'en informer par écrit l'acquéreur ou le locataire. Il communique les informations rendues publiques par l'État. L'acte de vente ou de location atteste de l'accomplissement de cette formalité.

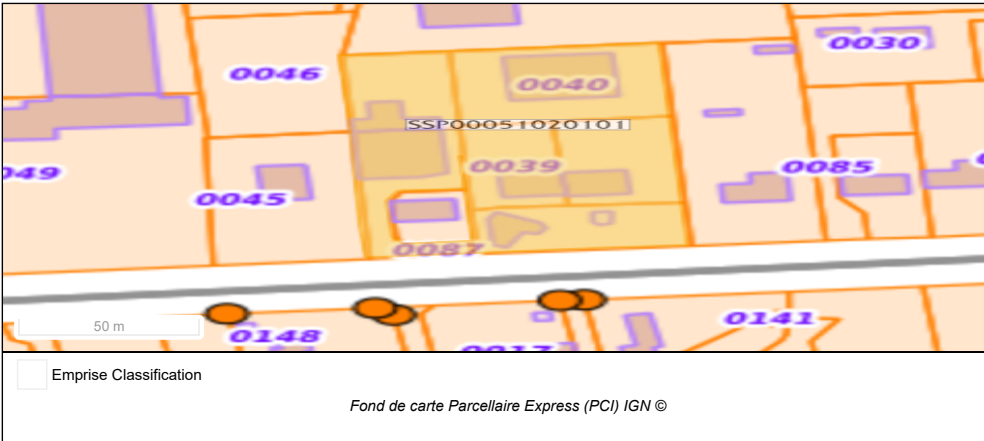
En application des articles L. 556-2 et R. 556-2 du code de l'environnement et R. 431-16 et R. 442-8-1 du code de l'urbanisme, sur un terrain répertorié en secteur d'information sur les sols, le maître d'ouvrage fournit dans le dossier de demande de permis de construire ou d'aménager une attestation garantissant la réalisation d'une étude de sols et de sa prise en compte dans la conception du projet de construction ou de lotissement. La présence de cette attestation (ATTES-ALUR) dans le dossier de demande de permis de construire ou d'aménager est vérifiée par le service urbanisme de la collectivité compétente.

Cette étude de sols comprend un diagnostic et un plan de gestion en découlant. Le plan de gestion définit les mesures de gestion permettant d'assurer la compatibilité entre l'état du site et l'usage futur souhaité au regard de l'efficacité des techniques de réhabilitation ainsi que du bilan des coûts et des avantages de la réhabilitation au regard des usages considérés.

Carte(s) et plan(s)

Document diffusable	Titre du document	Type du document
Télécharger	AP SIS 13.06.2022 LHSM	

Carte(s) et plan(s)



Parcelle(s) concernée(s)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
GAINNEVILLE		AB	40	
GAINNEVILLE		AB	38	
GAINNEVILLE		AB	39	
GAINNEVILLE		AB	42	
GAINNEVILLE		AB	43	
GAINNEVILLE		AB	37	